



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 8 mai 2020

QUATORZAINE

Précisions sur la levée de la quatorzaine entre la Guadeloupe et la Martinique

Dans le cadre du déconfinement, et compte tenu de la situation sanitaire actuelle des deux îles qui sont proches, les préfets de la Guadeloupe et de la Martinique préparent une levée progressive de la quatorzaine entre les îles sœurs, en tenant compte des aspects juridiques et logistiques qui se posent dans ce contexte inédit.

Seuls les déplacements pour motifs familiaux ou professionnels impérieux seront concernés. Les autres déplacements (tourisme, agrément, visite familiale...) resteront strictement interdits.

La date d'effet sera précisée prochainement. D'ici là, les dispositions actuelles (quatorzaine collective) sont maintenues.